



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2025

No 29-2025 – Séance du 26 août 2025

**Remplacement de la pelle excavatrice (pelle rétro) du service des espaces publics (SEP) :
crédit extraordinaire de CHF 57'076.80 TTC**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 1^{er} juillet, la Municipalité a accepté l'acquisition d'une nouvelle pelle excavatrice à l'usage du service des espaces publics mais également mise à contribution, de temps à autres, par d'autres services communaux.

En effet, la même machine achetée en 1991 (34 ans de service, plus de 3'700 heures d'utilisation), pour un montant de CHF 71'000.- est arrivée à bout de course au niveau mécanique, mais aussi autour des systèmes de sécurité devant protéger les machinistes, collaborateurs de notre Commune.

Cette nouvelle machine et ses agrégats compris dans le prix de vente, est notamment indispensable pour la creuse des tombes à la ligne dans nos deux cimetières.

Lors de l'établissement des budgets 2024 et 2025, le SEP avait prévu le remplacement de cette machine ainsi que celui de 2 camionnettes. Mais, contraintes budgétaires obligent, ces achats ont été différés. La dépense de CHF 57'076.80 imputera le compte 44100.3115.00 qui concerne l'achat de véhicules, machines et matériel. La valeur de reprise de l'ancienne machine est de CHF 3'000.-.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire adj.

J.-M. Guex

Blonay, le 19 août 2025

Délégation municipale : M. Jean-Marc Nicolet

Copie : Bureau du conseil communal – Service des espaces publics – Administration générale - Finances